RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Conservatoire du littoral

© F. LARREY / CONSERVATOIRE DU LITTORAL

protéger
valoriser

RAPPORT D'**ACTIVITÉ 2021**

www.conservatoire-du-littoral.fr

AGNES VINCE
Directrice
du Conservatoire du littoral

Avant toute chose, je remercie le personnel de l'établissement, ainsi que nos partenaires gestionnaires, pour l'implication et la mobilisation individuelle et collective remarquable dont chacun a fait preuve, tout au long de cette année 2021, éprouvante du fait de la pandémie. Nous avons, grâce à votre sens de l'intérêt général et votre compétence, pu accomplir nos engagements et améliorer l'état de nos sites, par des opérations exceptionnelles de terrain pour « renaturer » et accueillir le public sur nos rivages littoraux et lacustres protégés.

L'année 2021 a été marquée par l'adoption et la signature de notre nouveau Contrat d'objectifs et de performances 2021-2025, avec nos ministres de tutelle Barbara Pompili et Bérangère Abba, et en présence de notre président de conseil d'administration. Ce document, nourri des réflexions internes de l'établissement, des apports de son conseil d'administration et de ses conseils de rivages fixe les axes stratégiques, définit les objectifs opérationnels et cibles de la mise en œuvre des missions du Conservatoire du littoral. Notre cap, dessiné par la Stratégie d'intervention à horizon 2050, est confirmé, et nous continuerons à porter haut les valeurs environnementale, économique, sociétale et culturelle, en lien avec nos partenaires nationaux et territoriaux.

En 2021, un volet du plan France-Relance a été attribué au Conservatoire du littoral pour plus de 75 projets répartis sur l'ensemble des délégations de rivages, en métropole et outre-mer, en apportant une accélération à la reconquête de la biodiversité, à l'amélioration de l'état des milieux et de la qualité de l'eau, à la restauration des écosystèmes littoraux pour l'adaptation au changement climatique ainsi que la requalification du patrimoine architectural et des sentiers côtiers pour l'accueil du public.

2021 est aussi une nouvelle aventure avec le monde artistique, grâce à notre association au volet du plan France-Relance porté par le ministère de la Culture, intitulé « Mondes Nouveaux », et qui nous permet de susciter des œuvres de jeunes créateurs, « donnant à voir, à entendre ou à lire » un lien entre « homme et nature ».

en janvier, Annick Girardin, ministre de la Mer,
s'est rendue à la pointe de La Varde à Saint-Malo (35).

en avril, Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique,
s'est rendue à la Maison du littoral de Tregunc, dans le cadre des projets soutenus par le programme gouvernemental France Relance.

en avril, Annick Girardin,
a visité le site de Pen Mané pour découvrir le sentier aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

en mai, Barbara Pompili,
s'est rendue à la calanque de La Vesse sur le site protégé de la Côte Bleue (13) pour découvrir l'opération de renaturation du site.

en mai, Bérangère Abba, secrétaire d'Etat à la biodiversité,
s'est rendue au Domaine de Certes et de Graveyron pour l'opération France Relance concernant la restauration du Château de Certes, puis au Cap Ferret, pour l'opération « Attention, on marche sur des œufs ».

2 513
HECTARES
2 513 hectares supplémentaires sont sous la protection du Conservatoire en 2021, portant la surface globale protégée à

212 848
HECTARES

174
Au 31 décembre 2021, en effectifs physiques, le Conservatoire emploie 174 agents dont 130 permanents et 5 CDD, 24 agents mis à disposition et 9 sur ressources extérieures. A ces effectifs viennent s'ajouter 3 thèses CIFRE, 2 volontaires service civique en Outre-mer et 1 apprenti.

en juillet, Annick Girardin,
a visité Rochefort (17), le siège du Conservatoire pour le comité de pilotage France Vue sur Mer qui valorise le sentier littoral puis a visité, à la Pointe de la Grave, les travaux de rénovation du musée du phare.

en octobre, Bérangère Abba,
était en visite sur le site de Beaugillot (50) dont la protection foncière permet l'extension de la Réserve naturelle.

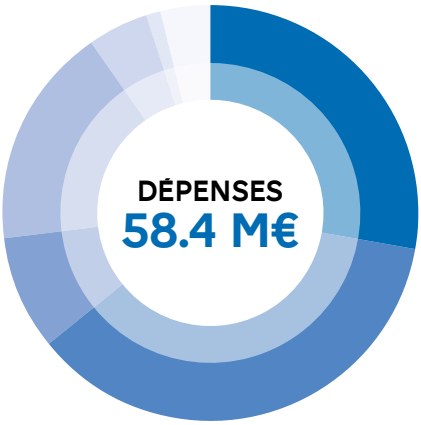

37,5 M€ Recettes du droit de francisation des navires de plaisance

18,2 M€ Concours extérieurs pour financer les investissements sur les sites dont :
- 7,9 M€ de l'Etat (dont 6,3 M€ au titre du plan France Relance)
- 4,4 M€ des collectivités
- 3,8 M€ des Agences de l'eau et autres organismes publics
- 0,9 M€ de l'Union européenne
- 0,6 M€ de legs
- 0,5 M€ de mécénat
- 0,2 M€ de dons des particuliers

5 M€ Autres ressources (dont 3,9 M€ de divers produits de gestion 0,6 M€ de taxes passagers maritimes et 0,5 M€ de revenus du domaine)

17 M€ consacrés à l'acquisition foncière

22 M€ pour la réalisation de travaux sur les sites

5,4 M€ pour assurer les charges liées à la mission de propriétaire

10,4 M€ de masse salariale

2,9 M€ de fonctionnement et investissement des missions support

0,7 M€ de diffusion et valorisation

2,3 M€ de solde budgétaire

Valoriser le savoir-faire et les valeurs de l'établissement à l'international

La participation du Conservatoire du littoral au sein du congrès mondial de l'UICN, avec de nombreuses interventions dans le Forum, aux pavillons France et Méditerranée ou à l'espace Génération nature ou, en parallèle, du congrès, avec l'événement **ICO Solutions** porté en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Aix-Marseille-Provence.

Un renforcement des liens avec les ***Agences littoral d'Europe et de Méditerranée,*** au cours de 2 rencontres, afin de partager nos stratégies et expériences respectives sur les enjeux d'adaptation des côtes au changement climatique et restauration écologique.

Un accompagnement des pays-partenaires à la mise en œuvre **d'actions concrètes de conservation sur des sites pilotes côtiers et insulaires en Méditerranée** (Albanie, Croatie, Maroc, Tunisie…) et un engagement au sein d'alliances stratégiques comme le **Mediterranean Island Collective** visant à élaborer une stratégie de conservation de ces territoires, ou encore le **Consortium méditerranéen pour la biodiversité,** visant à coordonner plus efficacement les actions en faveur de la biodiversité et des milieux naturels.

La mise en œuvre de **formations virtuelles** grâce aux projets soutenus par le Fonds français pour l'environnement mondial, de l'Agence de l'eau RMC et de la Ville de Marseille, sur diverses thématiques : communication et lobbying pour les gestionnaires d'espaces naturels côtiers et insulaires ; recherche de financements et de montage et mise en œuvre de projet de conservation.

17
MILLIONS D'EUROS
ont été consacrés par le Conservatoire du littoral à l'intervention foncière (acquisitions, frais d'actes).

En 2021, l'établissement mobilise une enveloppe de 25 M€ allouée dans le cadre du plan France Relance lui permettant d'accroître et d'accélérer, pour la période 2021-2023, la mise en œuvre de projets bénéficiant à la résilience de la biodiversité, ainsi qu'à la valorisation environnementale, économique, sociale et culturelle du littoral et des rivages lacustres.

Pour soutenir la création artistique particulièrement affectée par la crise sanitaire, le Gouvernement a souhaité, dans le cadre du volet culture de France Relance, consacrer 30 M€ à un programme de soutien novateur à la conception et à la réalisation de projets artistiques recouvrant arts visuels, musique, écritures, spectacle vivant, design et arts appliqués. Le Conservatoire invite artistes et créateurs des « Mondes nouveaux » sur les rivages de métropole et des territoires ultramarins, à poursuivre pour l'avenir, le lien historique tissé entre espaces naturels et biens culturels, entre les lieux de mémoire et les «Mondes nouveaux».

POINTE DE LA CRÈCHE
37 HA

Acquérir

En 2021,

2 224 ha acquis,

et **53 ha** affectés.

6 DONATIONS ET CESSIONS À L'EURO SYMBOLIQUE POUR 1,37 M€ (41 HA)

459 actes signés

HAVRE DE PORTBAIL (Manche) **20 ha**

Ce site recèle un patrimoine paysager et naturel d'exception lié à une grande diversité de milieux, caps, havres et grands massifs dunaires, malgré une importante fragmentation par la construction de nombreux lotissements. L'acquisition du Conservatoire porte sur plus de 400 parcelles de terrains qui étaient destinées dans les années 80 à être construites. Après de nombreuses années de négociaition, la SCI a finalement vendu ses terrains au Conservatoire, ce qui permet d'assurer leur préservation. Le Conservatoire apporte ici une contribution définitive à l'objectif de lutte contre l'artificialisation.

HAVRE
DE PORTBAIL
2 HA

POINTE DE LA CRÈCHE (Pas-de-Calais) **37 ha**

Entre Boulogne-sur-mer et Wimereux, les falaises de la pointe de la Crèche offrent en promontoire des paysages et des panoramas exceptionnels et diversifiés, au croisement de vastes espaces maritimes, agricoles et côtiers. En raison de la qualité de ses patrimoines naturel, historique, géologique et paysager, le site fait l'objet d'une extension du site classé des 2 Caps. L'érosion de la falaise a rendu plusieurs passages du sentier littoral dangereux. Le projet d'aménagement, partagé avec Eden62, le Grand Site de France des 2 Caps, le parc naturel régional des caps et marais d'Opale, les communes de Wimereux et Boulogne-sur-Mer, la Communauté d'agglomération de Boulogne et le Parc naturel marin en lien avec les services de l'Etat, vise un équilibre entre la protection de l'environnement et l'usage par le public du sentier du littoral. Recul du sentier, création de belvédères, valorisation des éléments les plus remarquables (murets et prairies, vallon humide) et d'une signalétique d'interprétation du paysage, sécurisation de nombreux blockhaus sont au programme de ce nouvel aménagement financé dans le cadre du plan France Relance et par l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

POINTE
DE CAP BRETON
5 HA

POINTE DE CAP BRETON (Landes) **5 ha**

Le littoral du sud des Landes accueille de nombreux habitats patrimoniaux et espèces endémiques. Le Conservatoire du littoral protège depuis 1981 la frange dunaire et forestière de Capbreton et depuis 2006 celle de Labenne. En 2015, il a acquis une parcelle sur laquelle est érigée la chapelle Sainte-Thérèse, restaurée en 2019 et « l'Aumônerie », démolie au cours d'une opération de renaturation. Dans la continuité de ces interventions pour reconstituer une trame naturelle, dunaire et boisée, l'acquisition de tout l'ensemble immobilier de l'ancien centre Héliomarin, soit 1 ha de zone artificialisée et 4 ha de dunes, s'est enfin concrétisée. Cette acquisition emblématique pour l'établissement a bénéficié du soutien de l'Etat (0,3M€), de la région Nouvelle-Aquitaine (0,8M€), du département des Landes (0,2M€) et de la commune qui, après avoir exercé son droit de préemption, a rétrocédé le même jour la parcelle pour 1,7M€. La démolition des bâtiments, la renaturation de la dune et un programme d'accueil du public avec la commune de Labenne gestionnaire, désormais seront mis en oeuvre.

©A. ANTOINE

ÉTANG DE LA HORRE (Aube, Haute-Marne) 387 ha

Le Conservatoire du littoral a acquis l'étang de La Horre (387 ha) auprès du Syndicat mixte d'aménagement du lac du Der. Située sur les communes de Bailly-le-Franc, Lentilles (Aube) et Les-Rives-Dervoises (Haute-Marne), cette vaste zone humide périphérique – elle est connectée sur le plan fonctionnel avec le Der – est classée en réserve naturelle nationale par l'Etat et est gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne. Elle présente des richesses tout à fait remarquables, notamment par la présence de milliers d'oiseaux en période d'hivernage ou de migration.
Outre la poursuite de missions de conservation de la biodiversité, les années prochaines vont être consacrées à la valorisation du site auprès du public.

©E. LECORNEC

DUNES ET MARAIS DE SAINT-ELOI (Morbihan) 21 ha

A l'est du territoire d'Ambon, le site des dunes et marais de Saint-Eloi se caractérise par un cordon dunaire bordant le littoral atlantique ainsi que par de grandes zones humides alimentées par le réseau hydrographique de la rivière de Saint-Eloi. Constitués essentiellement de prés salés ou de prairies humides, des activités pastorales voisinent d'anciens marais salants, désormais à l'état d'abandon sur certains secteurs au profit du développement des prés-salés. Le Conservatoire est désormais propriétaire de 60 hectares, ce qui permettra à terme de valoriser ces espaces au fort potentiel écologique, par une gestion hydraulique adaptée, le maintien d'une activité pastorale durable et, sur le plan touristique, par une ouverture raisonnée au public. Ce site relève du territoire du Parc naturel du golfe du Morbihan qui accompagne le Conservatoire du littoral dans la démarche de préservation de ses propriétés.

MAS DE L'ISLE (Pyrénées-Orientales) 33 ha

L'Etat, au travers de son service des Domaines, a affecté au Conservatoire du littoral 33 hectares au Mas de l'Isle (Barcarès). Cette affectation permet une maitrise foncière de la totalité du site dont la gestion est assurée par la Communauté urbaine Perpignan Méditerranée en partenariat avec la commune. Cet espace atypique et chargé d'histoire constitue une importante coupure d'urbanisation entre les stations balnéaires du Barcarès et de Port Leucate. Fortement remanié lors des travaux d'aménagement de la mission Racine dans les années 60, il est néanmoins l'un des rares espaces naturels du lido qui isole l'étang de Salses Leucate de la façade maritime.

©F. LARREY

LA CÔTE BLEUE (Bouches-du-Rhône) 567 ha

Deux dossiers d'acquisition ont complété la maîtrise foncière sur le site de La Côte Bleue. Ce sont 567 hectares de garrigue au cœur d'un massif exceptionnel aux portes de l'agglomération marseillaise qui sont définitivement protégés. Ils sont le fruit de la campagne d'animation foncière visant de gros propriétaires, lancée en 2019, qui a amené un propriétaire privé à vendre 450 ha au Conservatoire, ainsi que d'une collaboration efficace avec la commune de Carry-le-Rouet, qui a souhaité céder les terrains lui appartenant (117 ha) pour les soustraire définitivement à la menace d'artificialisation prégnante sur cette côte. Le Conservatoire protège désormais 4 000 ha de garrigues, forêts et calanques sur ce site à cheval sur cinq communes.

©F. LARREY

ETANG D'ARASU (Corse du Sud) 14 ha

Le Conservatoire protège désormais 50 ha à l'intérieur d'un périmètre de 114 ha. Au terme d'une longue négociation, la SAFER a rendu possible cette acquisition qui a reçu le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Cernée par une urbanisation encore très active, cette lagune méditerranéenne a été profondément modifiée à la fin des années 1960 pour être transformée en une marina, qui n'a jamais vu le jour. Le plan d'eau a été dragué, en partie remblayé, fragmenté par des digues ; il a perdu un tiers de sa surface et ses eaux ont été marinisées par la création d'une connexion permanente avec la mer. La restauration paysagère et hydraulique de cette zone humide va pouvoir être engagée selon les orientations du schéma d'intentions paysagères que le Conservatoire a fait établir en lien avec le document d'objectifs de ce site Natura 2000.

©FR. ROSILLETTE

MORNE LARCHER (Martinique) 19 ha

Suite à une animation foncière réalisée en 2019 et 2020 auprès d'une centaine de propriétaires privés sur les « mornes » (collines) du littoral sud-ouest de la Martinique, le Conservatoire a acquis 19 hectares supplémentaires au sommet du morne Larcher au Diamant. Cette parcelle abrite quelques espèces arborées particulièrement rares de forêt sèche et offre un point de vue exceptionnel sur l'anse du Diamant et le rocher du même nom, également protégé par le Conservatoire du littoral.

ESTUAIRE DE LA LOIRE (Loire-Atlantique) 16 ha

Le Conservatoire est propriétaire de plus de 2 700 ha dans l'estuaire de la Loire, gérés par le Département de la Loire-Atlantique. Plusieurs ensembles fonciers ont été acquis, pour la plupart situés en partie aval de l'estuaire, à Corsept et à Saint-Brévin-les-Pins. Dès 2022, sur cette portion de l'estuaire, et dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conservatoire accompagnera les collectivités pour réfléchir au devenir de leur territoire dans un contexte de changement climatique.

Restaurer & aménager

Mise en valeur du phare de la Madonetta (Corse du Sud)

Perché sur son promontoire, le phare de la Madonetta veille sur l'étroit goulet abritant le port de Bonifacio. Le chemin plonge depuis la falaise percée de grottes emblématiques pour rebondir jusqu'au phare. Les emmarchements de pierre calcaire s'étaient dégradés avec le temps quand ils n'avaient pas tout bonnement disparu. Ils ont été soigneusement restaurés avec le concours financier de la Collectivité de Corse. Dans le cadre du plan France Relance, le phare sera prochainement réhabilité. Le sentier *a strada veccia*, aménagé depuis plusieurs années, permettra de s'y rendre depuis la marine de Bonifacio. Ces mises en valeur, comme celle à venir des falaises de Pertusatu, s'inscrivent dans le cadre du projet d'opération Grand Site portée par la commune de Bonifacio.

FALAISES DE BONIFACIO

DOMAINE DU RAYOL

Achèvement des travaux de restauration du Rayolet (Var)

Cette année marque la finalisation de plusieurs années de travaux pour la restauration de la Villa Rayolet au Domaine du Rayol, inscrite aux Monuments historiques. Désormais ouverte au public, elle propose 3 salles d'exposition permanente consacrées à Gilles Clément, paysagiste concepteur du jardin, ainsi qu'à l'histoire du site et de ses jardins.

Restauration de la ferme de la Grande Forêt (Var)

La ferme de la Grande Forêt a été acquise par le Conservatoire en 2015 auprès de la Safer. Au cœur du site de 350 ha, à proximité du lac de Sainte-Croix et des spectaculaires gorges du Verdon, deux ensembles bâtis témoignent de l'activité ancestrale de pâturage sur des terres arides battues par les vents, à plus de 1 000 m d'altitude. La ferme de la Grande Forêt a été réhabilitée avec l'aide de l'Etat (Feader) et la région Sud Paca pour un investissement global de 0,45 M€. Le bâtiment abrite désormais un logement pour le berger. Il a également bénéficié d'aménagements spécifiques pour préserver les chauves-souris, notamment en période de reproduction.

LAC DE SAINTE-CROIX

Restauration de l'ancien champ de tir de la Grande-Chaloupe (La Réunion)

L'ancien champ de tir de la Grande Chaloupe, situé à Saint-Denis (La Réunion), a été exploité de 1973 à 2011 pour les besoins de l'Armée. Le pas de tir et la zone de sécurité d'environ 120 ha qui l'entoure, sont situés au cœur d'un massif forestier à très forte valeur écologique, abritant des vestiges de la forêt sèche réunionnaise et plusieurs dizaines d'espèces rares et menacées. Ils viendront très prochainement compléter les acquisitions réalisées par le Conservatoire sur ce massif, pour les porter à près de 1 000 ha. Suite à l'abandon et à la dépollution du pas de tir, le Conservatoire a procédé, grâce au soutien du plan France Relance national, à la démolition du mur du champ de tir afin d'engager la renaturation du site.

Aménagement des salins de Frontignan (Hérault)

Les travaux de restauration des anciens salins et du lido de Frontignan, situés à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Montpellier, ont été inaugurés. Comme la plupart des lidos et lagunes de la côte sableuse languedocienne, ces sites sont particulièrement soumis aux effets du changement climatique. Ils en sont ainsi les premiers témoins, mais aussi les lieux privilégiés où le Conservatoire du littoral et ses partenaires mettent en œuvre des solutions d'adaptation. Le projet d'aménagement des salins de Frontignan, pour lequel le Conservatoire a délégué sa maitrise d'ouvrage à Sète Agglopôle Méditerranée, permettra dans ce contexte de conserver durablement et de donner à voir les vestiges de ce patrimoine salinier, marqueur des territoires littoraux languedociens. Les travaux réalisés (0,8 M€) ont permis la conservation de bâtiments et l'aménagement des entrées de site. L'Union Européenne, Sète Agglopole Méditerranée, le Département de l'Hérault et la région Occitanie, ont apporté leur soutien.

SALINS DE FRONTIGNAN

LAC MAYEUX ET LAC DES MOËRES

Schéma d'accueil transfrontalier pour la dune fossile (Nord)

Le programme Interreg VEDETTE (Vers une EcoDEstination TransfronTalière d'Excellence) a pour objectif de mettre en valeur les paysages et le patrimoine naturel des dunes flamandes en préfiguration de leur labellisation Grand Site de France. Dans le volet consacré à la réalisation d'un schéma d'accueil transfrontalier, le Conservatoire du littoral a installé, en collaboration avec le Département du Nord, deux observatoires sur le lac Mayeux et le lac des Moëres à Ghyvelde. Ces deux équipements ont été conçus avec l'appui de l'AGUR et en collaboration avec les partenaires du programme VEDETTE. Ils permettent désormais de contempler le paysage et d'observer les oiseaux en toute discrétion. De nouveaux équipements agricoles (parc de contention, barrières et clôtures), financés dans le cadre du plan France Relance et par l'Agence de l'eau Artois-Picardie, vont permettre une meilleure organisation du pâturage (chevaux et moutons) et s'intègreront mieux dans le paysage.

Renaturation de l'ancien camping de Kerloch-Gwen, polder de Combrit-Sainte-Marine (Finistère)

Propriétaire en 2016 de nouvelles parcelles sur le site du polder de Combrit, le Conservatoire du littoral a engagé des travaux de renaturation de cette zone humide en septembre 2020, avec la démolition de l'ancien camping de Kerloc'h Gwen. Dans la perspective de réhabiliter la zone humide, l'opération réalisée a permis le désamiantage et la démolition des anciens bâtiments sanitaires, la démolition d'un terrain de tennis en ruine, l'élimination des voiries et réseaux existants, le déplacement d'un poste de relevage et la restauration paysagère des milieux naturels sur les parcelles et leurs abords.

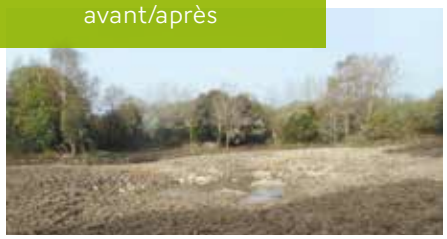

CAMPING DE KERLOCH-GWEN
avant/après

Abattage de peupleraies (Eure)

Le Conservatoire du littoral a engagé la restauration de 26 hectares de zones humides alluviales. La suppression des peupleraies, plantations mono-spécifiques et la conduite d'arbres en têtards ont pour but de restaurer des habitats naturels ouverts typiques de cette région et d'améliorer la capacité d'accueil d'espèces animales et végétales pour une meilleure biodiversité fonctionnelle et une meilleure résistance aux changements climatiques.
Le coût du chantier s'est élevé à 0,14 M€ et a été financé à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Le bois issu de ces chantiers a été valorisé dans une chaufferie à proximité, permettant de dégager une moins-value de 0,05 M€.

Reconstruction de l'écomusée des marais salants de l'île de Ré (Vendée)

Le Conservatoire protège plus de 120 ha de marais au Fier d'Ars (Loix) dont les marais salants exploités par l'écomusée du marais salant. Le bâtiment d'accueil du public, construit dans les années 80 dans le marais et sans fondations, présentait des désordres structurels importants qui ont nécessité une reconstruction complète à l'identique, le site étant classé avec des fondations sur pieux. Cette opération d'un coût global de 0,6 M€ a pu être réalisée grâce au soutien de la Communauté de communes de l'île de Ré à hauteur de 70 %. L'association de l'écomusée du marais salant accueille le public depuis 25 ans en proposant des visites guidées des marais salants contigus en activité et une exposition permanente sur la saliculture rétaise. Elle accueille près de 40 000 visiteurs par an. Ce nouveau bâtiment va lui permettre de continuer un travail d'animation important et reconnu qui permet de valoriser le site naturel et l'activité salicole.

ILE DE RÉ

Restauration des continuités écologiques sur le Courant de Sainte-Eulalie (Landes)

Le courant de Sainte-Eulalie relie le lac de Parentis-Biscarrosse au lac d'Aureilhan en serpentant sous une forêt-galerie composée de chênes, saules, aulnes, pins maritimes et osmondes royales. Sur son cours, les ruines du pont du Gouvernement formaient un obstacle pour les poissons et le transport des sédiments naturels. L'importante passe à poissons réalisée par le Conservatoire, associée aux travaux menés par d'autres maîtres d'ouvrage le long du cours d'eau, permet maintenant la libre circulation des anguilles, civelles, brochets et autres poissons migrateurs. Cette opération a reçu le soutien financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

COURANT DE SAINTE-EULALIE

Gérer & collaborer

Instances

Conseil d'administration

Quatre conseils d'administration ont été tenus au cours de l'année, le premier en visioconférence et les 3 autres en mode hybride, sous la présidence d'Hubert Dejean de La Bâtie. Les conseillers ont validé 38 créations ou extensions de périmètres d'intervention foncière et 12 conventions de partenariat et d'usage. Des dossiers stratégiques lui ont été soumis tels le nouveau Contrat d'objectifs et de performance 2021-2025, les notes du conseil scientifique sur la libre évolution des écosystèmes et sur les littoraux à l'épreuve du changement climatique, structurantes pour la stratégie d'intervention de l'établissement, ou encore l'utilisation et la gestion des crédits du plan France Relance.

Conseils de rivages

Les 9 conseils de rivages, instances émanant des territoires, se sont réunis régulièrement pour échanger sur la politique foncière et les choix de gestion proposés par le Conservatoire, avant que ceux-ci ne soient examinés par le conseil d'administration. Les présidents des conseils de rivages élus ou réélus au cours de l'année siègent au conseil d'administration en tant que membre.

Conseil scientifique

Cette instance a tenu 2 séances plénières, aux Salins d'Hyères (83) et à Lucciana (2B) lors du comité technique du programme Life Adapto. A cette occasion, conseillers et techniciens ont réfléchi ensemble à la gestion souple du trait de côte, aux enjeux liés à la biodiversité patrimoniale sur les littoraux de France, au regard du changement climatique. Ils ont également débattu de la relation Culture-Nature sur les sites littoraux quand l'art est projeté dans les espaces naturels.

RÉUNION DES GARDES ET AGENTS DU LITTORAL EN BRETAGNE

Gardes et agents du littoral

Malgré un contexte sanitaire très contraignant, le Conservatoire du littoral a pu organiser, pour la première fois depuis la création de l'établissement, les 9 rencontres régionales des gardes et agents du littoral de métropole. Près de 400 agents ont participé à ces rencontres, représentant 113 gestionnaires. Cette mobilisation atteste de la dynamique du réseau et de la nécessité pour ces professionnels de la nature de se rencontrer et d'échanger sur leurs métiers et la gestion des sites du Conservatoire du littoral. Une plateforme collaborative d'échanges et de forums a été développée à leur attention et devrait prendre sa pleine expression en 2022.

Attention, on marche sur des oeufs !

En 2021, l'opération « Attention, on marche sur des œufs » reconduite par LPO France, l'OFB, l'ONF, Rivages de France et le Conservatoire du littoral, associés à de nombreuses associations et gestionnaires de sites, a permis l'envol de plusieurs centaines de poussins, dont ceux du rare Gravelot à collier interrompu, qui n'auraient pas survécu sans les interventions et la pédagogie des équipes locales engagées pour repérer et protéger les sites de nidification des oiseaux des hauts de plage.

La préservation des espèces nichant sur les plages est conditionnée par la cohabitation avec de nombreux usages existants. A cet égard, les chiens non tenus en laisse et la montée en puissance des véhicules à assistance électrique sont des défis à relever pour les années à venir.

LANCEMENT DE L'OPÉRATION DANS LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Gestionnaires

340 **structures assurent la gestion pérenne des sites du Conservatoire, dont 169 communes, 82 structures intercommunales, 22 Départements ou syndicats mixtes départementaux, 9 établissements publics et 58 associations.** A ces gestionnaires s'ajoutent plus de 150 structures partenaires collaborant selon des alliances locales.

Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée

Renouvellement de la convention-cadre de gestion avec la communauté d'agglomération portant sur 7 périmètres protégés par le Conservatoire du littoral.

Commune de Labenne

Signature d'une convention de gestion relative au secteur de l'ancien centre héliomarin sur le site de la pointe de Capbreton et des dunes de Boudigau en lien avec le projet de renaturation et d'aménagement de cet espace pour l'accueil du public.

Commune de Macouria et association Kwata

La commune de Macouria, en Guyane, rejoint la liste des gestionnaires des sites du Conservatoire en s'associant à l'association Kwata pour gérer le site de la pointe Liberté.

Département des Alpes-Maritimes

Le Département et le Conservatoire ont souhaité renouveler leur partenariat afin de poursuivre ensemble la gestion du site du massif de l'Esterel.

Dispositif pluri partenarial pour la gestion du site du lac de la Madine

Signature d'une nouvelle convention de gestion entre le Conservatoire du littoral, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, l'Office français de la biodiversité, l'ONF et le parc naturel régional de Lorraine.

Les plans de gestion

7 nouveaux documents de communication synthétisant les plans de gestion ont été réalisés. La collection concerne désormais 156 sites couverts par un plan de gestion.

Partenaires

Communauté d'agglomération du Cotentin

Une convention pour une continuité du sentier du littoral du Cotentin (50) a été signée entre le Conservatoire du littoral et la Communauté d'agglomération du Cotentin pour disposer d'un cheminement littoral continu, véritable instrument de valorisation du patrimoine maritime et des espaces naturels.

SENTIER LITTORAL DU COTENTIN

Association « L'Ultra Marin Raid Golfe du Morbihan »

Convention pour le passage d'une manifestation sportive sur les terrains du Conservatoire avec redevance et prise en compte des sites naturels protégés traversés par les participants et les spectateurs.

Evaluation simple des sites

Le Conservatoire a poursuivi l'évaluation simple de l'état de ses sites. Deux rencontres se sont déroulées durant l'année en présence des groupes d'experts régionaux, notamment pour la délégation Aquitaine ainsi que pour les sites des lacs des Alpes du Nord et du Sud.

Communi

Événement

DÔME DE LA BIODIVERSITÉ, CONGRÈS MONDIAL DE L'UICN

Congrès mondial de l'UICN

Le congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature s'est tenu à Marseille en septembre. Le Conservatoire du littoral, présent avec de nombreuses interventions au pavillon France s'est également mobilisé au Dôme de la biodiversité lors d'une journée spécifiquement dédiée à ses actions sur le thème de la biodiversité en direction notamment des scolaires.

Mon littoral...

2 revues régionales d'information (Lacs et Bretagne)**, 2 brochures thématiques** (agriculture et biodiversité) **et le Contrat d'objectifs 2021-2025 ont été publiées,** ces documents sont disponibles en ligne sur : www.conservatoire-du-littoral.fr

Éducation et sensibilisation des sco

Le 2 mai, le Conservatoire du littoral a invité les classes de CE2, CM1 et CM2 pour une web tv en direct « Littoral à protéger » avec un plateau de spécialistes répondant pendant 50 mn aux questions des élèves : particularité des littoraux, actions de préservation mises en œuvre, multiplication des pressions et conséquences sur la biodiversité, résilience des milieux naturels... autant de sujets qui ont mobilisé près de 900 élèves.
Avec le soutien de la Fondation P&G pour la protection du littoral

Publications

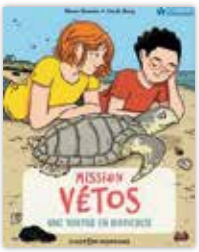

Mission Vétos
Une tortue en difficulté
Editions Flammarion Jeunesse
Un livre pour la sensibilisation des plus jeunes à notre environnement.
Avec le soutien de la Fondation P&G pour la protection du littoral

Ouvrage et Appli
La Bretagne entre terre et mer
Editions Belles balades
L'ouvrage et l'appli permettent de partir à la découverte des plus beaux rivages de la Bretagne avec 32 balades pour découvrir la beauté d'une nature préservée sur les sites du Conservatoire du littoral.
Avec le soutien d'EDF

La France des îles
Les plus beaux sites du Conservatoire du littoral
Grands Reportages
Juillet 2021
Le littoral ne s'arrête pas au continent. Au-delà du rivage, d'autres rives composées d'un fourmillement de centaines d'îles, d'îlots et de récifs, ceinturent l'océan et les mers de la France métropolitaine. Découverte au long cours.

Outre-mer nature
Les plus beaux sites du Conservatoire du littoral
Grands Reportages
Décembre 2021
Les Outre-mer disposent, à l'heure du réchauffement climatique et des mesures sur le climat, d'un capital remarquable pour prendre rendez-vous avec l'avenir. Cette nature verdoyante fait l'objet de toutes les convoitises et incarne un enjeu de préservation majeur.

Conservatoire du littoral
Rivages et sites protégés en Provence et Côte d'Azur
Editions Equinoxe
Un récit de l'aventure du Conservatoire du littoral depuis plus de 45 ans, mais surtout l'histoire des hommes et des femmes, passionnés de nature, qui assurent au quotidien la gestion et la mise en valeur de ce patrimoine remarquable.

quer & sensibiliser

laires

Uniforme gris Chardon bleu Les sentinelles du littoral

Edition Cdl

En vous rendant sur les sites protégés par le Conservatoire du littoral, vous rencontrerez l'un ou l'une des 900 gardes du littoral. Cet ouvrage permet de découvrir ce métier de passionnés.

Exposition

SAINT-TROPEZ

Château de la Moutte

Afin de valoriser les travaux de restauration en cours du château de La Moutte et d'accompagner l'ouvrage paru aux éditions Flammarion qui lui est consacré, le Conservatoire a produit une exposition de plein air sur les grilles du musée de l'Annonciade de Saint-Tropez. Une belle manière de faire découvrir aux Tropéziens et aux vacanciers la richesse de ce joyau romantique !

Rives et rivages par satellite

Dix nouvelles images satellite de notre littoral ont trouvé place dans les maisons du littoral pour le plus grand bonheur des visiteurs. Cette opération est le fruit d'un partenariat avec le CNES et Airbus qui a permis de doter depuis 10 ans près de 80 espaces recevant le public pour le sensibiliser aux enjeux de la protection de nos rivages.

Merci

Le Conservatoire du littoral remercie ses donateurs fidèles et ses mécènes engagés (Cap Moderne, Fondation P&G, Le Petit Marseillais, CNES, Airbus, Fondation du Patrimoine, Fondation Total, Fondation Gecina, EDF, Colas, Agromousquetaires, Nikki Beach, Vinci, SBTPC, SCPR).

Individuels et entreprises, convaincus de la protection de l'environnement, soutiennent ainsi l'action de l'établissement. En 2021, 1,3 M€ (0,2 M€ de dons individuels, 0,6 M€ de donations et legs et 0,5 M€ de mécénat) ont été collectés, permettant de conduire de nombreuses opérations.

Du mécénat pour restaurer

2021 est l'aboutissement d'une campagne de travaux sans précédent sur le site de Cap Martin (06). Depuis 2014, l'association Cap Moderne, présidée par Michael Likierman, a entrepris la restauration de l'ensemble du site permettant ainsi son ouverture complète au public : peintures de Le Corbusier, toitures du Cabanon et de l'Etoile de Mer, peintures extérieures des Unités de Camping et de l'Atelier, système d'assainissement du site et restauration complète de la Villa E1027. Le mécénat affecté pour ce projet par Michael Likierman s'élève à **2,5 M€**, plus grand partenariat privé jamais apporté à un site du Conservatoire. A noter que ce mécène avait déjà contribué à hauteur de 2 M€ à la restauration du jardin de Serre de la Madone à Menton.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL • 4, place Denfert-Rochereau • 75014 PARIS • Tél. 01 44 63 56 60 • direction.paris@conservatoire-du-littoral.fr • Directrice de la publication : Agnès Vince • Rédactrice en chef : Anne Konitz • Crédit photos : Conservatoire du littoral sauf mention spéciale

LES ACQUISITIONS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL EN 2021

Les surfaces acquises sont exprimées en hectares

NORD
Dune du Perroquet • Bray-Dunes • 36.56

PAS-DE-CALAIS
Marais Audomarois • Clairmarais, Noordpeene, Saint-Omer • 2.91
Le platier d'Oye • Oye-plage • 0.43
Fort Vert • Calais • 3.53
Baie de Wissant • Tardinghen • 0.44
Pointe de la Crèche • Wimereux • 37.76
Mont Saint-Frieux • Dannes • 3.6
Les Garennes de Lornel • Bray-Dunes • 1.21
Dunes de Stella Merlimont • Cucq • 0.14
Baie d'Authie rive Nord • Conchil-le-Temple • 42.58

SOMME
Baie d'Authie rive Sud • Quend • 11.72
Dunes du Royon • Quend • 0.73
Le Marquenterre • Le Crotoy • 5.07
Marais de la Maye • Arry • 4.52
Moyenne vallée de la Somme • Conde-Folie, Epagne-Epagnette, Long, Longpre-les-Corps-Saints, Mareuil-Caubert • 5.7
Hable d'Ault • Woignarue • 2.26

SEINE-MARITIME
Valleuse d'Yport • Yport • 0.27
Valleuse d'Antifer • La Poterie-Cap-d'Antifer • 3.78
Valleuse de Bruneval • La Poterie-Cap-d'Antifer, Saint-Jouin-Bruneval • 2.57
Estuaire de la Seine • La Cerlangue, Saint-Vigor-d'Ymonville • 29.49

EURE
Risle Maritime • Bouquelon • 1.72
Marais Vernier • Saint-Aubin-sur-Quillebeuf • 6.01

CALVADOS
Falaises des Vaches Noires • Gonneville-sur-Mer • 0.02
Estuaire de l'Orne • Amfreville • 1.08
Omaha Beach • Colleville-sur-Mer • 0.83

MANCHE
Pointe du Brick • Fermanville, Maupertus-sur-Mer • 1.23
Falaises du Mur Blanc • Greville-Hague, Urville-Nacqueville • 14.4
Pointe de Jardeheu - Anse Saint-Martin • Digulleville • 0.45
Pointe de La Hague • Saint-Germain-des-Vaux • 2.25
Nez de Jobourg • Jobourg • 0.09
Dunes de Vauville • Beaumont-Hague, Vauville • 32.87
Les Vertes Fosses - Cap du Rozel • Surtainville • 1.67
Dunes d'Hatainville • Les Moitiers-d'Allonne • 0.4
Dunes de Lindbergh - Havre de Portbail • Saint-Lo-d'Ourville • 19.79
Havre de Surville • Saint-Remy-des-Landes, Surville • 0.77
Havre de Geffosses • Geffosses • 0.08
Pointe d'Agon • Montmartin-sur-Mer • 2.66
Havre de la Vanlée • Lingreville • 0.82
Dunes de Breville • Breville-sur-Mer • 4.33
Pointe de Champeaux • Carolles • 0.31
Dunes de Dragey • Dragey-Ronthon, Genets, St-Jean-le-Thomas • 5.34
Pointe du Grouin du Sud • Vains • 0.63

ILLE-ET-VILAINE
Marais arrière-littoraux de Mont Dol-Chateauneuf • Plerguer • 0.7
Anse du Verger • Cancale • 0.24
Pointe de la Varde • Saint-Malo • 0.56

CÔTES-D'ARMOR
Rives du Fremur • Lancieux • 3.7
Tertre Corlieu • Lancieux • 1.77
Marais de Beaussais • Ploubalay • 0.27
Baie de la Fresnaye • Frehel, Matignon, Saint-Cast-le-Guildo • 13.26
Côte de Penthièvre • Hillion, Pleneuf-Val-Andre • 11.83
Pointe du Roselier - Les Rosaires • Plerin • 5.5
Vallées du Gouët et du Vau Madec • Plerin, Pordic • 21.34
Falaises du Goélo • Plouezec, Plouha, Treveneuc • 24.52
Beauport - Kerarzic • Paimpol • 0.32
Anse de Gouern • Ploubazlanec • 0.08
Forêt de Penhoat-Lancerf • Plourivo • 17.55
Côte des Ajoncs d'Or • Plougrescant • 1.4
Landes de Ploumanac'h • Perros-Guirec • 0.67
Bringuiller - Kerlavos • Tregastel • 0.66
Coteaux de Penvern-Kervegan • Pleumeur-Bodou • 0.22
Archipel de l'île Grande • Pleumeur-Bodou • 0.4
Milin Ar Lann • Trebeurden • 2.08
Pointe de Bihit • Trebeurden • 1.14
Pors Mabo - Beg Léguer • Lannion, Trebeurden • 9.94

FINISTÈRE
Estuaire du Douron • Plestin-les-Grèves • 16.69
Lapic-Pontelour • Locquirec • 0.41
Beg An Fry • Guimaec • 0.39
Estuaire du Guillec • Plougoulm, Sibiril • 3.63
Marais de Curnic • Guisseny • 0.62
Archipel des Abers • Plouguerneau • 1.74
Illien - Kerhornou • Ploumoguer • 1.26
Les Blancs Sablons • Le Conquet • 0.75
Falaises d'Iroise • Plougonvelin • 0.66
Rade de Brest • Hopital-Camfrout, Logonna-Daoulas, Loperhet, Plougastel-Daoulas • 6.4
Bois de Poulmic à Lomergat • Crozon, Landevennec • 0.81
Bois de Penzer - Pen Ar Vir • Lanveoc • 0.32
Presqu'île de Roscanvel • Roscanvel • 6.89
Anses de Penhir et du Toulinguet • Camaret-sur-Mer • 4.37
Etang de Kerloc'h • Crozon • 10.38
Cap de la Chèvre • Crozon • 1.7
L'Aber • Crozon • 2.2
Falaises du Guern • Crozon, Telgruc-sur-Mer • 2.9
Île de Sein • Île-de-Sein • 0.04
Trez Ar Goarem • Esquibien • 0.33
Baie d'Audierne • Plovan • 1.11
Le Polder • Combrit • 0.43
Anse de Pouldohan • Concarneau, Tregunc • 3.03
Landes de Malachappe à Kerfany • Moelan-sur-Mer • 0.28

MORBIHAN
Forêt de Saint-Maurice • Clohars-Carnoet • 5.43
Rives du Blavet • Locmiquelic • 3.93
Dunes du Mat Fenoux • Plouhinec • 8.74
Marais de Pen An Toul • Larmor-Baden • 1.44
Rives du Vincin • Arradon • 4.86
Marais Sinagots • Sene • 66.15
Marais de Noyalo • Theix-Noyalo • 0.2
Pointes nord de la presqu'île de Rhuys • Arzon, Sarzeau • 2.94
Marais de Pénerf • Ambon, Sarzeau, Surzur • 9.52
Dunes et marais de Saint-Éloi • Ambon • 21.83

LOIRE-ATLANTIQUE
Bassin du Mes - Marais du Rostu • Asserac, Mesquer • 3.04
Estuaire de la Loire • Le Pellerin, Saint-Brevin-les-Pins • 16.46
Les Terres Rouges • Saint-Michel-Chef-Chef• 0.25
Rives nord du lac de Grand Lieu • Bouaye • 0.36
Lac de Grand Lieu • Saint-Mars-de-Coutais • 1.67

VENDÉE
Les Terres Rouges • Saint-Michel-Chef-Chef • 0.25
Marais du Mullembourg • Noirmoutier-en-l'Île • 0.39
Marais de Luzeronde • L'Epine, Noirmoutier-en-l'Île • 0.27
Dunes du Jaunay et de la Sauzaie • Bretignolles-sur-Mer • 2.74
La Gachère • Brem-sur-Mer • 1.59
Marais d'Olonne • L'Île-d'Olonne, Olonne-sur-Mer • 5.82
Puits d'Enfer • Chateau-d'Olonne • 0.11
Pointe d'Arcay • La Faute-sur-Mer • 0.84

CHARENTE-MARITIME
Fier d'Ars • Ars-en-Ré, Les Portes-en-Ré • 6.54
Fosses de Loix - Marais Goisil-Moulinatte • La Couarde-sur-Mer • 0.21
Les Evières • Le Bois-Plage-en-Ré, Sainte-Marie-de-Ré • 0.22
Marais de Brandelle • La Tremblade • 0.3
Pointe de Roux • Aytre • 0.06
Marais et Bois de Mere • Dolus-d'Oléron • 0.08
Tannes d'Arceau • Dolus-d'Oléron • 1.14
Marais d'Oléron • Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Pierre-d'Oléron • 12.72
Forêt Briquet • Saint-Georges-d'Oléron • 0.12
Marais du Douhet • Saint-Georges-d'Oléron • 0.43
Marais d'Yves - Baie de Fouras • Fouras, Yves • 20.54
Tour de Broue • Saint-Sornin • 6.1
Estuaire de la Seudre • Saint-Just-Luzac • 22.78
La Pointe de l'Éguille • L'Eguille • 1.61
Marais de Saint-Augustin • Saint-Augustin • 8.99
Les Combots d'Ansoine • Saint-Palais-sur-Mer • 4.23
Forêt de Suzac • Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne • 3.41
Marais de Talmont • Talmont-sur-Gironde • 0.25

GIRONDE
Les Mattes de Paladon • Soulac-sur-Mer, Talais • 2.6
Dune de Vensac • Vensac • 1.29
Camicas - L'Éden • La Teste-de-Buch • 2.57
Dune du Pilat • La Teste-de-Buch • 4.13

LANDES
Put Blanc • Sanguinet • 1.98
Courant de Sainte-Eulalie • Sainte-Eulalie-en-Born • 14.34
Courant d'Huchet • Vielle-Saint-Girons • 32.32
Pointe de Capbreton à Dunes du Boudigau • Labenne • 4.94

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Abbadia - Corniche basque • Urrugne • 0.26
Étang de Canet - Saint-Nazaire • Canet-en-Roussillon • 0.3

PYRÉNÉES-ORIENTALES
Le Bourdigou • Torreilles • 0.22
Mas de l'Isle • Le Barcares • 33.27

AUDE
Plateau de la Franqui • Leucate • 0.39
La Caramoun • Leucate • 0.87
Rives de l'Aute • Sigean • 1.42
Étang du Doul • Peyriac-de-Mer • 0.91
Île Saint-Martin • Gruissan • 0.2

HÉRAULT
Les Orpellières • Serignan, Valras-Plage • 7.63
La Grande Maire • Portiragnes • 1.58
Étang de Vic • Mireval, Vic-la-Gardiole, Villeneuve-les-Maguelone • 8.84
Salines de Villeneuve • Mireval • 0.12
Étang du Méjean • Lattes • 1

GARD
Étang de l'Or • Mauguio • 1.11
Camargue Gardoise • Aigues-Mortes • 1.25

BOUCHES-DU-RHÔNE
Vaccarès • Saintes-Maries-de-la-Mer • 5.88
Rives du Rhône • Arles • 12.81
Collines et Salins de Fos • Fos-sur-Mer • 0.9
Collines de Caderaou - Figuerolles • Saint-Mitre-les-Remparts • 0.86
La Petite Camargue • Saint-Chamas • 13.65
Étang de Bolmon • Chateauneuf-les-Martigues • 0.27
La Côte Bleue • Carry-Le-Rouet, Ensues-la-Redonne, Le Rove, Sausset-les-Pins • 579.37
Plateau de Vitrolles • Vitrolles • 0.72
Muraille de Chine • Marseille • 14.89

VAR
Cap Bénat • Bormes-les-Mimosas • 8.36
Corniche des Maures • Cavalaire-sur-Mer • 0.36
Cap Lardier • La Croix-Valmer • 0.71
Cap Taillat à Cap Camarat • Ramatuelle • 23.79
Pampelonne • Ramatuelle • 14.44
Salin de Saint-Tropez • Saint-Tropez • 0.45
Rastel d'Agay • Saint-Raphaël • 103.47

ALPES MARITIMES
Vallée de la Brague • Antibes • 0.57

HAUTE-CORSE
Étang d'Urbinu • Aleria • 295.71

CORSE-DU-SUD
Scandula • Osani • 0.01
Bussaghja • Serriera • 11.69
Capu Rossu • Piana • 0.01
Orchinu • Cargese • 1.31
Baracci • Olmeto • 12.6
Portigliolu • Propriano • 7.3
Caniscione • Monacia-d'Aullene • 12.74
Falaises de Bonifacio • Bonifacio • 4.82
Arasu • Zonza • 14.13
Fautea • Zonza • 1.3

MARTINIQUE
Morne Larcher • Le Diamant • 18.93
Morne Pavillon • La Trinité • 5.25

SAINT-MARTIN
Eastern Point • Saint-Martin • 9.3
Étang de la Barrière • Saint-Martin • 0.55

MEUSE
Lac de Madine • Buxières-sous-les-Côtes, Montsec, Nonsard-Lamarche • 43.23

HAUTE-MARNE, AUBE
Les Étangs de la Horre • Lentilles, Les Rives-Dervoises, Bailly-le-Franc • 387.17

MARNE
Argentolle - Étangs d'Outines et d'Arrigny • Arrigny • 4.75

MARNE
Bois des Moines • Giffaumont-Champaubert • 6.56

JURA
Rive droite du lac de Vouglans • Onoz • 0.21
Bois de Bonnan • Moirans-en-Montagne • 0.03

HAUTE-SAVOIE
La Fabrique • Chens-sur-Léman • 0.14
Saugey • Anthy-sur-Léman • 0.24
Balcons de Saint-Gingolph • Saint-Gingolph • 0.47
Marais de la cluse d'Annecy • Doussard, Faverges, Giez, Seythenex • 1.06

SAVOIE
Marais de Chautagne • Chindrieux, Ruffieux • 1.99

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Domaine de Valx - Félines • Moustiers-Sainte-Marie • 6.58

CREUSE, HAUTE-VIENNE
Rives sud du lac de Vassivière • Beaumont-du-Lac, Royère-de-Vassivière • 53.03

PUY-DE-DOME
Rive auvergnate du lac de Bort-les-Orgues • Larodde • 6.58

CORREZE
Port Dieu • Confolent-Port-Dieu, Monestier-Port-Dieu • 6.21
Vallée du Lys • Sarroux • 9.22

CANTAL
Château de Val • Beaulieu, Lanobre • 7.6